

BTS

Systèmes constructifs bois et habitat (SCBH)



FORMATION
SOUS STATUT
APPRENTI



DURÉE
DES ÉTUDES
2 ANS



DIPLÔME D'ÉTAT
BAC+2

OBJECTIFS & PRÉSENTATION

Le BTS Systèmes constructifs bois habitat (SCBH) forme en deux ans des techniciens supérieurs dans les domaines de la construction bois appliqués à l'habitat individuel et collectif, aux structures bois et à la charpente-couverture.

Les techniciens formés interviennent à tous les niveaux du projet de construction. Ils conçoivent, produisent et installent sur les chantiers les produits ou les composants en bois destinés au bâtiment.

ÉCOLE
SUPÉRIEURE
DU BOIS
Sciences et
technologies
des matériaux
biosourcés

COMPÉTENCES VISÉES

À l'issue de sa formation, le technicien supérieur SCBH est capable de définir les conditions de réalisation des ouvrages en bois et d'assurer le bon déroulement d'un chantier.

Il travaille dans le bureau d'étude à la réalisation de plan d'exécution, notes de calcul. Il est capable de chiffrer le projet et d'établir un devis.

Il organise les moyens de production, tant au niveau des hommes que des outils et de l'approvisionnement en matière première.

Cette formation demande des capacités techniques et humaines pour assumer un rôle d'interlocuteur avec tous les partenaires d'un projet de bâtiment.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT

Enseignement général

- Culture générale et expression.
- Anglais.
- Mathématiques.
- Sciences physiques.

Enseignement professionnel

- Conception de systèmes constructifs bois.
- Préparation et gestion technico-économique du projet de construction bois.
- Réalisation du projet de construction bois.
- Culture design et architecture.
- La communication des informations techniques.
- Veille technologique, gestion et capitalisation des informations.

ALTERNANCE

Cette formation est ouverte en contrat d'apprentissage.

L'alternance s'effectue selon le rythme suivant : 2 semaines de cours dispensés à l'ESB et 2 semaines d'application en entreprise.

L'apprenti passe ainsi 26 semaines par an en milieu professionnel.

ADMISSION

Pré-requis pour candidater

- Bac professionnel technicien constructeur bois.
- Bac professionnel technicien menuisier agenceur.
- Brevet professionnel charpente.
- Bac général à dominante scientifique.
- Bac L et ES avec expérience bois significative de 3 à 6 mois.
- Bac STI2D option architecture et construction.

Les candidats doivent vérifier leur éligibilité au contrat d'apprentissage.

Inscription

- Les candidats s'inscrivent sur la plateforme Parcoursup.
- Les candidats dont les pré-requis sont validés, sont convoqués à une réunion d'accompagnement à la recherche d'entreprise.
- L'admission se fait en fonction des places disponibles, par ordre de signature des contrats d'apprentissage avec une entreprise dont le projet aura été validé par l'ESB.

Poursuite d'études

- Licence professionnelle construction bois.
- Classe préparatoire ATS génie civil.
- Pour les meilleurs apprentis, il est possible de continuer vers un diplôme d'ingénieur.

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

Secteurs d'activités

Le technicien supérieur SCBH intervient dans les entreprises qui fabriquent les structures, produits et composants en bois utilisés dans l'habitat.

Selon la taille de l'entreprise, le titulaire du brevet de technicien supérieur SCBH exerce tout ou partie de ses activités en bureau d'études, sur chantier ou éventuellement en atelier, avec un niveau de spécialisation et d'autonomie variable.

Fonctions exercées

- Conducteur de travaux.
- Chargé d'affaires.
- Responsable de projets.
- Responsable de bureau d'études de prix.
- Responsable de fabrication en atelier.
- Responsable de bureau d'études techniques
- Adjoint au dirigeant de l'entreprise.
- Reprise ou création d'entreprise.

Les informations contenues dans ce document sont données à titre indicatif. Elles sont non contractuelles et ne sauraient engager la responsabilité de l'ESB.